

PROTOCOLE SANITAIRE LIÉ À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ DANS LES SALLES OU LES LOCAUX COMMUNAUX - SEPTEMBRE 2020

AVIS AUX UTILISATEURS DU PRESBYTÈRE

En raison de la crise sanitaire en cours et du classement du département du Gard en zone rouge, un protocole sanitaire a été mis en place jusqu'à nouvel ordre.

Merci de le respecter pour la santé de tous.

Protocole

1. Désinfection des mains à l'arrivée.
2. Port du masque (+ 11 ans).
3. Distance minimum de 1 mètre.
4. En fin d'activité, désinfection participative des lieux (lingettes fournies) : poignées de portes et de volets, interrupteurs, robinetterie, autres surfaces fréquemment touchées.

Toilettes

- Elles sont fermées à clé.
- L'animatrice autorisera leur accès uniquement en cas d'urgence.
- Elles doivent être désinfectées après chaque utilisation.

Chauffage, climatisation et aération

- Privilégier l'ouverture des portes et des fenêtres lorsque la météo le permet.
- L'usage du matériel de chauffage /climatisation est autorisé.

Feuille de présence obligatoire tenue par l'animatrice

PROTOCOLE COMPLÉMENTAIRE
SEPTEMBRE 2020

- ✓ Les sacs devront rester dans le hall d'entrée.
- ✓ Chaque participant doit se munir d'une bouteille d'eau afin de ne pas se rendre aux sanitaires pour boire.
- ✓ Les participants de 11 ans et plus doivent porter un masque dans les locaux.
- ✓ Les accompagnants ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle et devront attendre dans le hall en veillant au respect des distanciations, des règles sanitaires et à l'application des gestes barrières.
- ✓ Les accompagnants doivent porter un masque dès qu'ils rentrent dans le hall.
- ✓ Chaque responsable-référent doit s'assurer du respect de la capacité maximale d'accueil de la salle, et veiller à ce que les distances soient gardées.
- ✓ *Tout manquement à ce protocole entraînera l'interdiction de l'usage de la salle.*

Occupation max 9 personnes